Le monoxyde de carbone continue à tuer les marocains!

Abderrahim DERRAJI - 2017-01-13 12:29:38 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué du 12 janvier 2017, le ministre de la santé rappelle que le Centre anti poison et de pharmacovigilance a enregistré ces derniers temps de nombreux cas de décès dus au monoxyde de carbone. Comme à chaque fois qu'une vague de froid sévit au Maroc, on assiste à une utilisation accrue de chauffe eau à gaz et de braséro comme dispositif de chauffage. En ce qui concerne les chauffes eaux à gaz, les intoxications s'expliquent, le plus souvent, par un usage inapproprié de ces appareils, ces derniers sont souvent mal installés et rarement contrôlés.

Les mesures préconisées par ministère de la santé en cas d'intoxication sont les suivantes :

- Bien aérer le lieu de l'intoxication en ouvrant les portes et les fenêtres ; - Arrêter immédiatement la source de production du monoxyde de carbone ; - Extraire la victime du lieu de l'intoxication et éloigner toute autre personne ; - Appeler le Centre anti poison au numéro économique : 0801 000 180.